

POL 1200 - Pensée politique
Hiver 2023

Local B-2245 – Mercredi 13h-16h

Professeur : Augustin Simard
Bureau : C-4032
Disponibilité : Mardi, entre 14h et 16h30, sur rendez-vous
Téléphone : 343-6111 (poste : 3481)
Courriel : augustin.simard@umontreal.ca

La pensée politique noue une liaison particulière avec l'écriture. Celui qui s'y adonne ne peut entièrement céder à l'illusion de se détacher de son temps, de la société qu'il habite, de la situation qui lui est ainsi faite, des événements qui l'atteignent, du sentiment d'un avenir qui se dérobe à la connaissance, qui à la fois excite son imagination et le ramène à la conscience de ses limites.

- Claude Lefort

Ce cours a pour objectif de présenter les linéaments de la pensée politique occidentale. Il s'agit d'un cours d'introduction, destiné à offrir un premier abord à une dimension importante de la science politique.

Sous le vocable « pensée politique », on entend ici une tradition de discours qui cherche à concilier, d'une part, une réflexion générale sur la « nature » du politique et, d'autre part, les exigences d'une coexistence ordonnée *hic et nunc* (un régime particulier). Cette tradition oriente aussi bien les penseurs (les savants) que les acteurs politiques tant il est vrai, comme le rappelle Sheldon Wolin, « qu'elle leur donne le sentiment de parcourir un monde familier, dont les reliefs ont déjà été explorés ».

L'un des traits dominants de la tradition occidentale de pensée politique, c'est d'être une tradition *littéraire*, dont l'apparente continuité est assurée par la transmission et la redécouverte d'un certain nombre d'écrits dits « canoniques ». Loin d'être univoque, ce canon littéraire est tissé de malentendus, de reprises partielles (et partiales), de pastiches et de détournements créatifs. Ce fait a largement déterminé le destin de cette tradition, et nous n'avons aucun motif de croire qu'il en sera autrement dans l'avenir. Cette raison explique l'importance toute particulière accordée, dans le cadre du cours, à un contact direct des textes. Les étudiants inscrits sont donc invités à respecter scrupuleusement le programme de lecture établi.

Pédagogie

Le cours est organisé autour d'un programme de lectures qu'il faut suivre scrupuleusement. Le calendrier précis des lectures sera communiqué à la première séance. Tous les textes seront disponibles sur le site StudiUM dédié au cours.

Le cours consiste en une série d'exposés magistraux et d'ateliers de lecture. À chaque semaine, je présenterai les textes, les auteurs, le contexte, etc, dans l'amphithéâtre B-2245. Les étudiants prendront ensuite part à un atelier de lecture animé par un.e assistant.e. Ce sera là l'occasion d'approfondir un extrait du texte à l'étude, de poser des questions, de soulever des difficultés de compréhension et d'en discuter en plus petits groupes.

Plan du cours et programme des lectures

(une liste détaillée des lectures pour chaque semaine sera disponible sur StudiUM, ainsi que les extraits pertinents)

1 ^{ère} séance	Problématique générale. Qu'est-ce qu'une tradition littéraire? Ça tient sur quoi? Comment lire les textes qui la compose?
2 ^e et 3 ^e séances	La cité démocratique et la vie philosophique <ul style="list-style-type: none">• <i>La République</i> (372 av. J.-C.) de Platon• <i>Les Politiques</i> (env. 340 av. J.-C.) d'Aristote
4 ^e et 5 ^e séances	La concorde républicaine et la charité chrétienne <ul style="list-style-type: none">• <i>De la République</i> (54 av. J.-C.) et <i>Des lois</i> (52 av. J.-C.) de Cicéron.• <i>La Cité de Dieu</i> (426) de Saint Augustin
6 ^e et 7 ^e séances	Les princes nouveaux, la guerre et l'État <ul style="list-style-type: none">• <i>Le Prince</i> (1513) et <i>Les Discours sur Tite-Live</i> (1531) de Nicolas Machiavel.• <i>Léviathan</i> (1651) de Thomas Hobbes.
8 ^e et 9 ^e séances	La révolution en devenir, le capitalisme et la démocratie <ul style="list-style-type: none">• <i>Manifeste du Parti communiste</i> (1848) de Karl Marx et Friedrich Engels.• <i>De la démocratie en Amérique II</i> (1840) d'Alexis de Tocqueville.
10 ^e et 11 ^e séances	L'in vraisemblance du politique et les rationalités gouvernementales <ul style="list-style-type: none">• <i>La condition humaine</i> (1958) et <i>Sur la révolution</i> (1963) de Hannah Arendt.• <i>La volonté de savoir</i> (1976) et <i>Sécurité, territoire, population</i> (1978) de Michel Foucault.

Modalités d'évaluation

- **Un examen de mi-session**, en classe, **le 22 février**. L'examen portera sur la matière vue jusqu'alors et comptera pour **40%** de la note finale.
- **Un examen de fin de session**, en classe, qui aura lieu dans la seconde moitié du mois d'avril (date à confirmer). L'examen portera sur la matière vue depuis la semaine de lecture et comptera pour **40%** de la note finale.
- **La participation aux ateliers de lecture**, telle que contrôlée par **4 interrogations (5% chacune)** au fil de la session. Ces interrogations auront lieu au début des ateliers. Les dates sont à la discrétion des assistant(e)s responsables des ateliers.

Ouvrages de référence pour l'étude des idées politiques

Des éléments de bibliographie plus directement reliés à la matière de certaines séances seront présentés au fil de la session. Ne sont indiqués ici que les ouvrages généraux, susceptibles d'orienter les étudiants vers des lectures plus spécifiques.

BABB, James, *A World History of Political Thought*, Cheltenham, Elgar, 2008

- BALL, Terence et Richard BELLAMY (dir.), *The Cambridge History of Twentieth-Century Political Thought*, Cambridge University Press, 2003.
- BROAD, Jacqueline, *A History of Women's Political Thought in Europe 1700-1800*, Cambridge University Press, 2009.
- BURNS, James H. (dir.), *The Cambridge History of Political Thought 1450-1700*, Cambridge University Press, 1992.
- , *The Cambridge History of Medieval Political Thought c.350-c.1450*, Cambridge University Press, 1998.
- CAILLÉ, Alain, Christian LAZZERI et Michel SENELLART (dir.), *Histoire raisonné de la philosophie morale et politique*, Paris, La Découverte, 2001.
- CHATELET, François, Olivier DUHAMEL et Évelyne PISIER (dir.), *Dictionnaire des œuvres politiques*, Paris, PUF, 1995.
- DUQUETTE, Michel et Diane LAMOUREUX, *Les idées politiques. De Platon à Marx*, Montréal, Gaétan Morin, 1994.
- GOLDIE, Mark et Robert WOLKER, *The Cambridge History of Eighteenth-Century Political Thought*, Cambridge University Press, 2006.
- GREEN, Karen, *A History of Women's Political Thought in Europe 1700-1800*, Cambridge University Press, 2014
- JONES, Gareth S. et al. (dir.), *The Cambridge History of Nineteenth-Century Political Thought*, Cambridge University Press, 2011. II;
- PRÉVOST, Jean-Guy, *De l'étude des idées politiques*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1995.
- POCOCK, John G. A., *Politics, Language, and Time. Essays on Political Thought and History*, University of Chicago Press, 1971.
- RAYNAUD, Philippe et Stéphane RIALS (dir.), *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, PUF, 1996.
- RENAUT, Alain (dir.), *Histoire de la philosophie politique*, 5 vol., Paris, Calmann-Lévy, 1999.
- ROSENBLATT, Helena, *The Lost History of Liberalism: From Ancient Rome to the Twenty-First Century*, Princeton, University Press, 2020.
- ROWE, Christopher et Malcolm SCHOFIELD (dir.), *The Cambridge History of Greek and Roman Political Thought*, Cambridge University Press, 2000.
- RYAN, Alan, *On Politics. A History of Political Thought*, 2 tomes, New York, Liveright, 2012.
- SHKLAR, Judith, *Political Thought and Political Thinkers*, éd. S. Hoffmann, University of Chicago Press, 1998.
- SKINNER, Quentin, *Les fondements de la pensée politique moderne*, trad. J. Grossman et al., Paris, Albin Michel, 1996.
- STRAUSS, Leo et Joseph CROUSEY (dir.), *History of Political Philosophy*, University of Chicago Press, 1981.
- WOOD, Ellen Meiksins, *Des Citoyens au Seigneurs. Une histoire sociale de la pensée politique occidentale de l'Antiquité au Moyen Âge*, trad. V. Dassas et C. St-Hilaire, Montréal, Lux, 2013.
- , *Liberté et propriété. Une histoire sociale de la pensée politique occidentale de la Renaissance aux Lumières*, trad. V. Dassas et C. St-Hilaire, Montréal, Lux, 2013.
- WOLIN, Sheldon S., *Politics and Vision. Continuity and Innovation in Western Political Thought*, 2^e éd., Princeton University Press, 2004.

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre se termine le 28 avril 2023 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité. Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

- Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>
- Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://harcèlement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-témoin-d'une-situation/>
- Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du PASPOUM au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Un ou une étudiant.e. formé.e à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook «PASPOUM» . Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.

Comme étudiant vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute ou d'urgence.

Les étudiants.es ont accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363.

Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://carrefoursae.umontreal.ca/sante/bien-etre/>

Vous pouvez aussi faire appel à une sentinelle. La sentinelle est un.e employé.e de l'UdeM, formé.e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues.

Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

L'université, ses risques et la bonne foi de chacun.

La mission de l'université est de vous donner accès à un savoir vivant. Il ne s'agit pas simplement de « transmettre des contenus pédagogiques » mais de vous mettre au contact de matériaux difficiles et de perspectives qui vous sont *a priori* étrangères. L'expérimentation, la mise à l'épreuve et la prise de distance sont des voies de passage obligées.

Cette démarche comporte des risques, et il peut arriver que vous vous sentiez heurté.e ou que vous vous exprimiez de manière maladroite. C'est pourquoi il est absolument essentiel que chacun.e s'engage de bonne foi dans cette démarche et puisse compter, en retour, sur la bonne foi des autres.

Si vous choisissez d'assister à ce cours, **vous êtes réputé.e.s accepter cette condition.**